

Saint-Lyphard "Kerhinet"

Une randonnée proposée par le CCM



Durée :	2h10	Difficulté :	Facile
Distance :	11.62km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	9m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	8m	Région :	Brière
Point haut :	18m	Commune :	Saint-Lyphard (44410)
Point bas :	3m		

Description

Points de passages

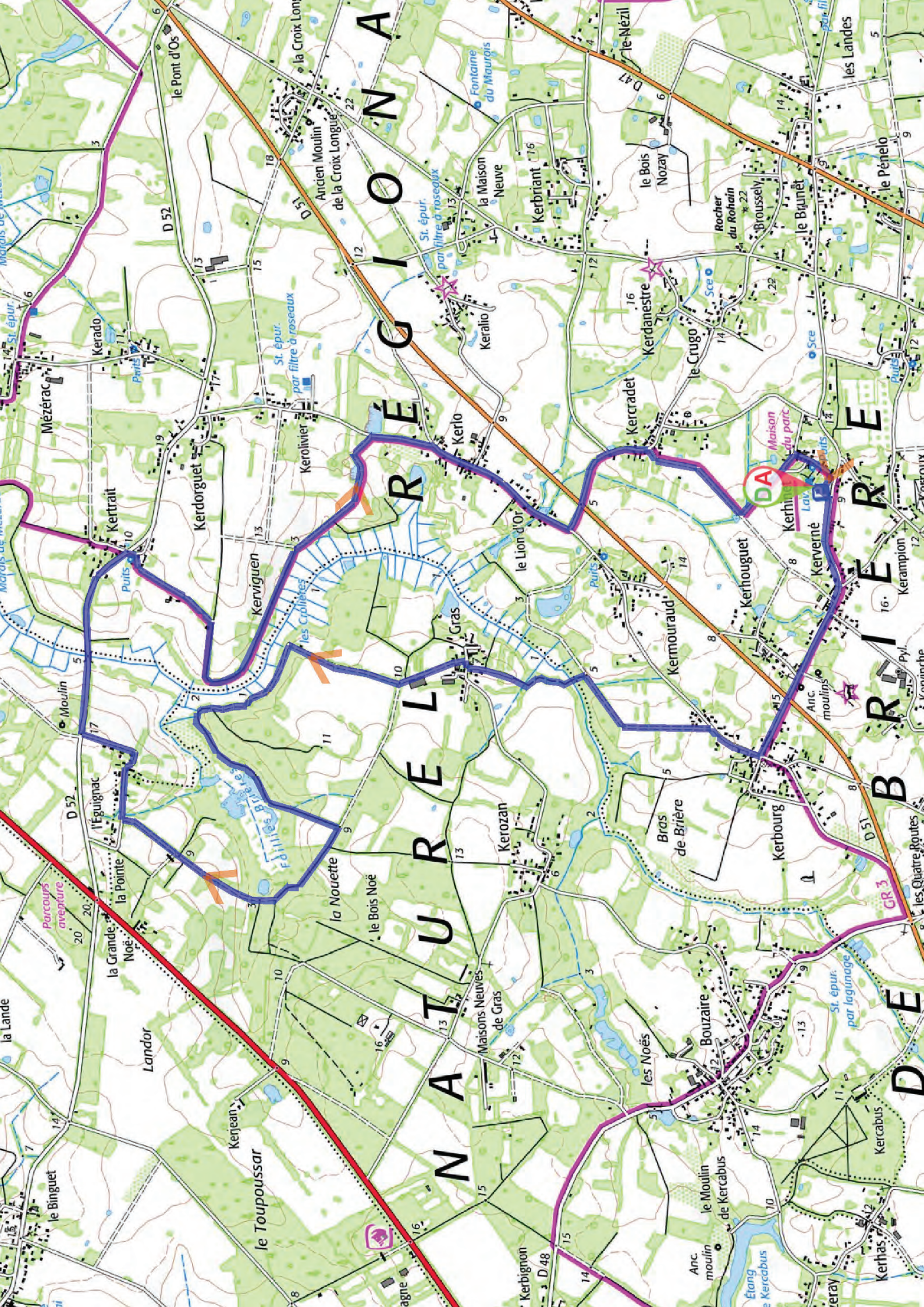
D/A

N 47.363711° / O 2.350692° - alt. 9m - km 0

D/A

N 47.36329° / O 2.350627° - alt. 10m - km 11.62

Informations pratiques



N A N T E S B R I E

la Lande
le Binguet
le Toupoussar
Kerjean
Landor
la Grande Noë
l'Éguignac
Moulin
Kertrait
Kerdorguet
Kervignen
Kerado
Mézerac

le Pont d'Os
D 52
Ancien Moulin de la Croix Longue
la Croix Longue
la Maison Neuve
Kerbriant
le Bois Noë
Maisons Neuves de Gras
Kerozan
le Lion d'Or
Gras
les Croilières
Kerlio
Kerkeradec
Kerhouguet
Kervenné
Kerbourg
Kerhas
le Moulin de Kercabus
Anc. moulin
St. épur. par lagunage

le Nézil
D 47
le Pêlo
les Landes
le Brunet
Rocher du Rohain
Broussely
le Crugo
Kerdanestre
Kercradet
Kermouraud
Bras de Brière
le Noës
Bouzaire
le Noës
St. épur. par filtre à roseaux
St. épur. par filtre à roseaux
Kerho
Maison du parc
Anc. moulins
St. épur. par lagunage

le Bois Noë
Maisons Neuves de Gras
Kerozan
le Lion d'Or
Gras
les Croilières
Kerlio
Kerkeradec
Kerhouguet
Kervenné
Kerbourg
Kerhas
le Moulin de Kercabus
Anc. moulin
St. épur. par lagunage

Parcours aventure

GR 3

DA



LA CHARTE

du Randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

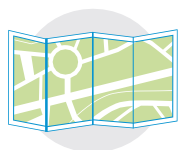
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.